

Sommaire

Association canadienne des sports pour aveugles

Protocole de gestion des commotions cérébrales

Le Protocole de gestion des commotions cérébrales de l'ACSA est conçu pour fournir aux membres participants de l'organisation les plus récents renseignements en matière de commotion cérébrale. Il vise à assurer des interventions sécuritaires favorisant les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de gestion des commotions cérébrales. Le Protocole de gestion des commotions cérébrales de l'ACSA fournit des renseignements détaillés sur les lignes directrices et protocoles basés sur les plus récentes recherches en matière de commotions cérébrales. Le Protocole de gestion des commotions cérébrales de l'ACSA est conçu selon le modèle de Protocole fourni par [Parachute](#), l'organisme de bienfaisance canadien qui se consacre à la prévention des blessures. Le Protocole de gestion des commotions cérébrales de l'ACSA est rédigé de manière à pouvoir être appliqué par les partenaires provinciaux de l'ACSA.

Le Protocole de gestion des commotions cérébrales de l'ACSA traite des sujets suivants :

- l'objectif du protocole;
- l'information transmise avant le début de la saison;
- l'identification d'une blessure à la tête;
- l'examen médical sur place;
- l'examen médical d'urgence;
- l'examen médical non urgent sur les lieux;
- les scénarios d'examen médical sur place;
- l'examen médical;
- la gestion des commotions cérébrales;
- les soins multidisciplinaires en cas de commotion cérébrale;
- le retour au sport, au travail, à l'école.